

Lardy Autrement



« L'herbe est toujours plus verte ailleurs » dit-on, mais une chose fleurit très bien à Lardy : les « y'a qu'à », « faut qu'on »... Attention, les problématiques sont souvent beaucoup plus complexes qu'il n'y paraît et même si tout est perfectible, **à Lardy, notre équipe agit !**

● **Contre la désertification médicale**, en créant une maison médicale (prévue pour fin 2020)

● **Contre le bétonnage intempestif et pour le développement durable :**

- En limitant les projets de construction dans le cadre du PLU modifié : 450 nouveaux logements imposés par l'Etat d'ici 2030, contre 600 auparavant votés dans le précédent PLU.

- En protégeant la biodiversité (ruches, éco-pâturage, zéro pesticides, extinction de l'éclairage public, achat et protection d'espaces naturels sensibles, gestion différenciée des espaces verts)

● **Pour le développement des transports alternatifs, en :**

- Développant les voies douces pour les piétons, les vélos et moyens de locomotion non motorisés

- Favorisant l'utilisation des transports en commun (aménagement de la gare routière de Bouray pour accompagner l'augmentation de l'offre de bus)

- Encourageant le co-voiturage notamment avec Rézo Pouce

● **Pour le développement économique, en :**

- Permettant à Intermarché de multiplier par 5 sa surface commerciale (2 000 m² contre 400 m² actuellement) et de créer près de 40 nouveaux emplois

- Développant un pôle commercial au Pâté face à la gare

- Accompagnant de jeunes créateurs d'entreprise par la mise à disposition de locaux à faibles loyers dans les boutiques éphémères du 62 Grande Rue, au Bourg

● **Pour le développement culturel et sportif**

- En finançant des spectacles et animations culturels et sportifs dans les écoles

- En présentant des spectacles de qualité pour tous

- En soutenant les associations locales financièrement (subventions) et matériellement (mise à disposition de salles ou autres équipements)

- En rénovant et développant les

équipements sportifs (city parc et skate parc à Cornuel, terrains de grand jeu, tribunes et tennis au Bourg)

● **Contre l'insécurité avec :**

- 18 caméras de vidéo-protection réparties sur la commune

- Le recrutement d'un 3^e agent de police municipale

● **Pour le bien-vivre à Lardy**

- Participation au dispositif « La Fête des Voisins »

- Développement des actions envers les aînés (repas mensuels, sorties intergénérationnelles, ateliers divers...)

- Ouverture des pelouses du parc de l'Hôtel de Ville à ses habitants et des allées à leurs compagnons à 4 pattes

● **Pour la maîtrise des coûts**

- Avec de nombreux investissements

- Sans hausses d'impôts

- Et ce, malgré la baisse des dotations de l'État !

Quand on y regarde de près, l'herbe est bien verte chez nous aussi !

Merci pour votre confiance.

L'équipe « Lardy Autrement »

Démocratie, Progrès

Solidarité,

École Jean MOULIN

Lors de la séance du Conseil municipal du 14 juin 2019, profitant d'une modification du Plan local d'urbanisation (PLU), M. VAUDELIN a présenté le projet et les plans de la future école primaire Jean MOULIN à l'emplacement actuel de l'Intermarché du Pâté.

Ces plans, selon ses dires, ont été établis au printemps en concertation avec des représentants de l'école actuelle et des parents d'élèves (lesquels? les associations n'en ont pas souvenir). Une partie des conseillers municipaux a été surprise par cette annonce et par la rapidité avec laquelle ce dossier a été exécuté.

Nous sommes d'accord pour qu'une école bien adaptée soit construite mais nous resterons vigilants et nous intervenons pour qu'aucune décision ne soit prise sans consultation des Larziacois-es sur le devenir des terrains et locaux de l'école actuelle.

De notre point de vue, le patrimoine foncier communal doit être préservé pour servir les Larziacois-es. Il ne doit pas nourrir la course à la construction immobilière en cours sur la ville de Lardy. Nous rappelons que "le secteur de la construction est responsable d'environ 10 % des émissions de gaz à effet de serre. A lui seul, le béton est responsable de près de 52 % des émissions du secteur du Bâtiment." (source : Déclaration environnementale produit, Ciments courants français, 2015). Enfin, 74% des déchets produits en France le sont par le secteur de la construction (source : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Avec le réchauffement climatique et la pollution de l'environnement, une autre urbanisation est nécessaire. La nouvelle école Jean Moulin devrait en être un fleuron avec notamment :

● des récupérateurs d'eau à grande capacité pour les besoins d'arrosage des espaces verts de la commune.

● des arbres et des plantes permettant de freiner l'apparition de puits de chaleur et créer de l'ombre à l'inverse des surfaces stérilisées par le béton et le plastique.

Le groupe de l'opposition municipale

Retrouvez nos actualités, sur notre page facebook, ou notre blog.